Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
Volée 2022-2025
Cycle 1 - 12.09.2022 - 08.12.2023

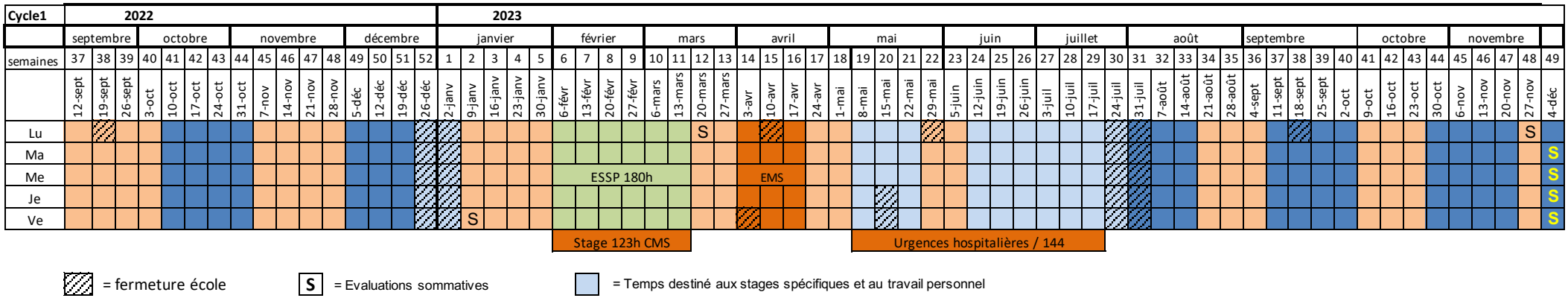

Le Cycle 1 débute le 12 septembre 2022 et s'achève le 8 décembre 2023.

Cours en école
La rentrée a lieu le 12 septembre 2022. 40h de cours par semaine.

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance) - Stage d'immersion
Le premier stage dit d'immersion (formatif), d'une durée de 20 jours de 12h = 240h, est planifié entre le 10 octobre et le 23 décembre 2022.

Entreprise simulée de soins préhospitaliers (ESSP)
Le stage en ESSP, dit C1-1, est de 180h, avec au minimum 12 jours de 12h et du travail personnel. Il est planifié entre le 6 février et le 17 mars 2023.
Ces semaines en ESSP sont planifiées en alternance avec le stage en CMS.

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance) - Stage C1-2
Le deuxième stage dit C1-2, d'une durée de 35 jours de 12h = 420h, est planifié du 31 juillet au 17 novembre 2023.
Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service; l'entreprise peut demander à l'étudiant d'effectuer ses périodes de stage le week-end et exceptionnellement les nuits.

Stages spécifiques
Le stage formatif au Centre médico-social (CMS) est de 2 semaines de 41h = 82h, planifié en alternance avec l'ESSP.
Le stage à la personne adulte dépendante (« EMS ») est de 3 semaines de 41h = 123h,
Le stage formatif au 144 est composé de 3 jours = 24h et d'un travail équivalent 17h.
Le stage aux Urgences préhospitalières est de 3 semaines de 41h = 123h.